



Communiqué de soutien aux magistrats du tribunal administratif de Lyon

Après la révélation le 5 décembre dernier, par le *Canard Enchaîné*, du comportement sur les réseaux sociaux d'un magistrat administratif retraité chargé traiter des contentieux des étrangers au tribunal administratif de Lyon et à la Cour nationale du droit d'asile, qui a présenté, comme cela s'imposait compte tenu du caractère inacceptable des faits reprochés à l'intéressé, sa démission de l'ensemble de ses fonctions, les magistrats du tribunal lyonnais ont fait l'objet de vives mises en cause, encore récemment dans le journal *20 minutes*, par des avocats du barreau de Lyon.

La situation difficile dans laquelle travaillent les juridictions administratives, confrontées à une augmentation constante du nombre de requêtes, n'empêche pas une mobilisation sans faille de tous les magistrats et notamment de ceux du tribunal administratif de Lyon, dont le professionnalisme et l'impartialité ne sauraient être brutalement remis en question par des parties au seul motif qu'elles ont perdu leur procès et à raison du comportement isolé d'un magistrat. Le SJA s'étonne que des auxiliaires de justice pratiquent si aisément l'accusation collective, l'amalgame et la dénonciation sans preuves.

Ces mises en cause sont parfaitement inadmissibles et appellent de la part du Syndicat de la juridiction administrative, organisation professionnelle majoritaire et apolitique des magistrats administratifs, un soutien sans réserve à nos collègues dont la qualité du travail et la déontologie sont questionnées sans aucun fondement.